



Núméro de Révision: 006.1

Date de sortie: 11/12/2025

1. IDENTIFICATION

| | | | |
|---|---|-----------------------|--|
| Désignation de l'article: | LOCTITE LB N-1000 HIGH PERFORMANCE ANTI-SIEZE known as N-1000 High Purity Anti-Seize | Numéro IDH: | 234251 |
| Type de produit/utilisation recommandée: | Lubrifiant | numéro d'item | 51115 |
| Restriction d'utilisation: | Non identifié | Région: | Canada |
| Raison sociale: | Henkel Canada Corporation Meadowpine Boulevard 2515 Mississauga, Ontario L5N 6C3 | Votre contact: | Téléphone: +1 (905) 814-6511 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887 (appel à frais virés) NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887 (appel à frais virés) Internet: www.henkelna.com |

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

ATTENTION: H315 - PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANEE.
H319 - PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX.

| CLASSE DE RISQUE | CATEGORIE DE RISQUE |
|---------------------|---------------------|
| IRRITATION CUTANEE | 2 |
| IRRITATION DES YEUX | 2A |

PICTOGRAMME(S)



Conseils de prudence

| | |
|----------------------|--|
| Prévention: | P264 - Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. P280 - Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux et du visage. |
| Intervention: | P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P332+P313 - En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. |

Numéro IDH: 234251

Nom du produit: LOCTITE LB N-1000 HIGH PERFORMANCE ANTI-SIEZE known as N-1000 High Purity Anti-Seize

Stockage:
Élimination:

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Non prescrit
Non prescrit

Autres dangers Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| Substances dangereuses | Numéro CAS | Poids %* |
|------------------------|------------|----------|
| White mineral oil~ | | 30 - 60 |
| Graphite | 7782-42-5 | 10 - 30 |
| Copper | 7440-50-8 | 10 - 30 |
| Kaolin | 1332-58-7 | 1 - 5 |
| Acide stéarique | 57-11-4 | 0.1 - 1 |

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Mesures de premiers secours par voies d'exposition probables

| | |
|--|--|
| Inhalation: | Amener au grand air. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Appeler un médecin. |
| Contact avec la peau: | Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Appeler un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation. |
| Contact avec les yeux: | Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin. |
| Ingestion: | Ne pas faire vomir. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonie. Appeler un médecin. |
| Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé): | Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques. |
| Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire: | Non disponible |

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

| | |
|---|---|
| Moyen d'extinction approprié: | Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone. |
| Agents extincteurs inappropriés: | Non disponible |
| Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: | Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage. En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée. |
| Feu inhabituel ou risques d'explosion: | Néant |

Numéro IDH: 234251

Nom du produit: LOCTITE LB N-1000 HIGH PERFORMANCE ANTI-SIEZE known as N-1000 High Purity Anti-Seize

Produit ou gaz issus de la combustion: Oxydes de carbone.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement: Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

Méthodes de nettoyage: Racler autant de matériau que possible. Conserver dans un récipient fermé jusqu'au moment de son élimination. Nettoyer le résidu avec une eau savonneuse.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Maintenir le récipient fermé.

Stockage: Garder dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient bien fermé jusqu'à utilisation.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit, veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fiche technique.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

| Substances dangereuses | ACGIH TLV | OSHA PEL | AIHA WEEL | Autre |
|------------------------|--|---|-----------|-------|
| White mineral oil~ | 5 mg/m3 TWA brouillard 10 mg/m3 STEL brouillard | 5 mg/m3 TWA brouillard | Rien | Rien |
| Graphite | 2 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. | 5 mg/m3 PEL Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 PEL poussière totales 5 mg/m3 PEL Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 PEL poussière totales | Rien | Rien |
| Copper | 0.2 mg/m3 TWA (en Cu) Fumée. 1 mg/m3 TWA (en Cu) Poussière ou brouillard | 1 mg/m3 PEL (en Cu) Poussière ou brouillard 0.1 mg/m3 PEL (en Cu) Fumée. | Rien | Rien |
| Kaolin | 2 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. | 5 mg/m3 PEL Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 PEL poussière totales 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire. 50 MPPCF TWA poussière totales 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 TWA poussière totales | Rien | Rien |

| | |
|--|---|
| Remarques sur la conception des installations techniques: | Assurer une ventilation d'échappement locale adéquate afin de maintenir l'exposition du travailleur sous les limites permmissibles. |
| Protection respiratoire: | Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s). |
| Protection des yeux: | Lunettes de sécurité avec protections latérales. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit. Des douches de sécurité et des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence doivent être disponibles. |
| Protection de la peau: | Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau. |

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

| | |
|---|----------------------------------|
| Etat physique: | Visqueux, Liquide |
| Couleur: | Cuivre |
| Odeur: | Doux, Pétrole |
| Seuil de détection d'odeur: | Non disponible |
| Valeur pH: | Non applicable |
| Pression de vapeur: | Non disponible |
| Point / zone d'ébullition: | Non disponible |
| Point/domaine de fusion: | Non disponible |
| Densité/Densité relative:: | 1.2331 |
| Densité de vapeur relative: | Hlus lourd que l'air. |
| Point d'éclair: | > 227 °C (> 440.6 °F) |
| Inflammable/Limites inférieures d'explosion: | Indéterminé |
| Inflammable/Limites supérieures d'explosion: | Indéterminé |
| Température d'auto-inflammation: | Indéterminé |
| Inflammabilité: | Non applicable |
| Taux d'évaporation: | Inférieur à l'acétate de butyle. |
| Solubilité: | Insoluble Eau |
| Coefficient de partage (value logarithmique):: | Indéterminé |
| Teneur VOC: | Essentiellement zéro |
| Viscosité dynamique: | Non disponible |
| Viscosité cinématique: | Non disponible |
| Caractéristiques de la particule: | Non disponible |
| Température de décomposition: | Non disponible |

10. STABILITE ET REACTIVITE

| | |
|---|---|
| Stabilité: | Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation. |
| Réactions dangereuses: | Ne se produira pas. |
| Produits de décomposition dangereux: | Hydrocarbures. Oxydes de carbone. |
| Produits incompatibles: | Combustibles. Des acides forts et des bases fortes. |
| Réactivité: | Non disponible |
| Conditions à éviter: | Exposition prolongée à la chaleur. |

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

| | |
|-------------------------------|---|
| Inhalation: | L'inhalation de vapeurs de cuivre peut causer une fièvre des fondeurs. Les symptômes comprennent un goût métallique et la décoloration de la peau ou des cheveux. |
| Contact avec la peau: | Entraîne une irritation de la peau. |
| Contact avec les yeux: | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| Ingestion: | Peut causer des perturbations gastrointestinales. |

| Substances dangereuses | LC50s et LD50s |
|------------------------|--|
| White mineral oil~ | Rien |
| Graphite | CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 2,000 mg/m3 CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 2,000 mg/m3 |
| Copper | CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 5.11 mg/l |
| Kaolin | Oral LD50 (Rat) = > 5,000 mg/kg Dermal LD50 (Rat) = > 5,000 mg/kg |
| Acide stéarique | Oral LD50 (Rat) = 4.6 g/kg CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 0.1621 mg/l |

| Substances dangereuses | Effets immédiats sur la santé | Effets retardés sur la santé | Effets chroniques sur la santé |
|------------------------|-------------------------------|------------------------------|--|
| White mineral oil~ | Irritant | | |
| Graphite | | | Poumon |
| Copper | Irritant | Allergène | Sang Système nerveux central Développemental Gastro-intestinal Système immunitaire Reins Foie Mutagène Sensoriel Peau |
| Kaolin | Poussières nuisibles | | |
| Acide stéarique | Irritant | | |

| Substances dangereuses | NTP cancérigène | IARC cancérigène | OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé) |
|------------------------|-----------------|------------------|--|
| White mineral oil~ | Non | Non | Non |
| Graphite | Non | Non | Non |
| Copper | Non | Non | Non |
| Kaolin | Non | Non | Non |
| Acide stéarique | Non | Non | Non |

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Copper)
Division: 9
Numéro d'identification: UN 3082
Groupe d'emballage: III
Polluant marin: Copper
Informations complémentaires: Pas de produit dangereux selon ADR/RID/ADN. Transport selon 1.1.4.2.1 ADR/RID/ADN.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes: 3, 4, 8, 11

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 11/12/2025

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.